

**AVIS DE REPORT DE LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES
OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES N° 6 C /2022**

***SOU MIS AUX PROCEDURES SIMPLIFIEES POUR LA
CONCESSION DE LOCAUX SIS LA GARE MARITIME DU PORT DE
LA GOULETTE ET DU PORT DE ZARZIS EN VUE DE
L'AMENAGEMENT, LE FINANCEMENT, L'EXPLOITATION ET
L'ENTRETIEN DE CES LOCAUX, POUR L'EXERCICE DE
L'ACTIVITE DE VENTE EN HORS TAXES***

L'Office de la Marine Marchande et des Ports (OMMP), porte à la connaissance des sociétés intéressées par l'appel d'offres n° 6C/2022 relatif à l'appel d'offres pour la concession des locaux sis à la gare maritime du port de La Goulette et du port de Zarzis en vue de l'aménagement, le financement l'exploitation et l'entretien de ces locaux, pour l'exercice de l'activité de vente en hors taxes, que la date et heure limites de réception des offres sont reportées au VENDREDI 19 AOUT 2022 à 9h00 .

La séance d'ouverture des offres est publique et se tiendra le VENDREDI 19 AOUT 2022 à 10h00 à la salle de réunion 3^{ème} étage du bâtiment annexe de l'OMMP ,2060 La Goulette.